

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L.E.S. de Lachenaie : le PGMR avant tout !

***Les signataires du Rebut Global* réagissent favorablement au rapport du BAPE**

Montréal, le 10 juillet 2003 - Les signataires du Rebut Global sont satisfaits du rapport rendu public hier par la Commission du BAPE, sur le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie. En effet, la Commission reconnaît, comme l'ont dit et répété les Signataires depuis le début du processus de consultation publique, que non seulement le projet était inacceptable mais qu'il était également indispensable d'attendre l'adoption du *Plan de gestion des matières résiduelles* (PGMR) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour prendre une décision quant à la poursuite des activités du site. Cette position, associée à la prise en compte obligatoire des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* dans une autorisation de courte durée, favorise une capacité d'enfouissement autorisée très réduite, ce qui pour la coalition est essentiel à la mise en place d'une gestion véritablement écologique de nos déchets basée sur les 3RV (comprenant bien sûr le compostage).

Par ailleurs, en qualifiant d'inacceptable le projet de la compagnie BFI-UTL Lachenaie inc. et en recommandant à 5 ans sa durée de vie supplémentaire, le BAPE suggère très fortement à la CMM de prendre ses responsabilités en matière de gestion des déchets en mettant tout en oeuvre afin qu'elle trouve des lieux d'élimination alternatifs sur son territoire. La coalition se réjouit aussi de la position du BAPE relativement à l'importance d'internaliser les coûts sociaux et environnementaux dans les tarifs de l'enfouissement.

Finalement, la coalition est tout à fait en accord avec la vision de la Commission du BAPE qui souligne dans la conclusion de son rapport l'urgence des correctifs à apporter au problème de l'enfouissement dans l'optique du développement durable.

Les Signataires du Rebut Global espèrent donc que le Ministre de l'environnement, monsieur Mulcair, suivra les recommandations du BAPE pour prendre sa décision quant à ce dossier et que la CMM les intégrera également dans son PGMR.

-30-

Pour information :

Gilles Côté – CRE-Lanaudière (450) 756-0186

Coralie Deny – CRE-Montréal (514) 842-2890 #225

Karel Ménard - FCQGED (514) 396-2686

Michel Séguin - Réseau des ressourceries du Québec (RRQ) (514) 875-5869